

L
L'an mil huit cent vingt un, le vingt quatre février,
dix heures du matin, Pardevant nous Louis Joseph
Cleuet, Maire, officier de L'Etat civil de la commune

de Wizernes, Département du Pas de Calais, canton
de st omer (sud) Sont comparus Denis Obert agé de
trente ans, manouvrier, et Jean Marie Paris agé de
Cinquante neuf ans, ménager, tous deux domiciliés
en cette commune, Lesquels nous ont déclaré que
hier, cinq heures du Soir, Louis Obert agé de un
an, Fils du Premeir déclarant et de Séraphine
régnier son Epouse est décédé en la maison de
Son Père Sise audit Wizernes, et avons Signé le
présent acte, le Père et le déclarant aiant dit
ne Savoir Signer, après Lecture faite : LjCleuet

D.1821.2.24

2

L'an mil huit cent vingt un, le vingt quatre février,
dix heures du matin, Pardevant nous Louis Joseph
Cleuet, Maire, officier de L'Etat civil de la commune
de Wizernes, Département du Pas de Calais, canton
de st omer (sud) Sont comparus Denis Obert agé de
trente ans, manouvrier ; et Jean Marie Paris agé de
Cinquante neuf ans, ménager, tous deux domiciliés
en cette commune, Lesquels nous ont déclaré que
hier, cinq heures du Soir, Louis Obert agé de un
an, Fils du Premeir déclarant et de Séraphine
régnier son Epouse est décédé en la maison de
Son Père Sise audit Wizernes, et avons Signé le
présent acte, le Père et le déclarant aiant dit
ne Savoir Signer, après Lecture faite : LjCleuet